

News

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2011)**

Heft 2

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

News

Prévention et sens des responsabilités des troupes portent leurs fruits

Le bilan du Centre de dommages du DDPS pour l'année 2010 est réjouissant. Tant les dommages causés aux cultures et aux biens que ceux provoqués aux véhicules à moteur ont diminué sensiblement. Les coûts ont baissé d'environ 1,6 millions de francs pour se monter au total à 15,3 millions de francs. D'importants efforts ont été fournis par le Centre de dommage dans le domaine de la prévention et de la formation, ainsi que dans le soutien apporté aux troupes dans la phase préparatoire à des exercices de grande envergure.

L'année passée, le nombre de sinistres résultant d'accidents avec des véhicules de la Confédération a diminué sur les routes suisses. En Suisse et lors de missions à l'étranger, 5349 sinistres ont été enregistrés au total, ce qui correspond à une baisse de 800 sinistres. Les coûts globaux dans le domaine des véhicules à moteur ont baissé d'environ 1,35 million de francs pour s'élever au total à 12,2 millions de francs, dont 3 millions pour des prestations facturées à l'interne qui ont été fournies par les centres logistiques de l'armée.

Les dommages causés aux cultures et aux biens ont, depuis quelques années, tendance à diminuer légèrement. 1019 avis de sinistres ont été traités en 2010, ce qui représente une diminution de 110 cas par rapport à l'année précédente. Les dépenses ont baissé de près de 220'000 francs pour se monter à 3,13 millions de francs. D'importants efforts ont entre autre été fournis par le Centre de dommage dans le domaine de la prévention et de la formation, ainsi que dans le soutien apporté aux troupes dans la phase préparatoire à des exercices de grande envergure, afin de diminuer les dommages et les dépenses liées aux dégâts. La rubrique des dommages aux cultures et aux biens couvre les dégâts portés aux infrastructures, aux animaux, aux forêts, aux cultures et à d'autres biens que des tiers ont subis en rapport avec des activités de l'Armée suisse.



Le Centre de dommages du DDPS est la plaque tournante pour le traitement des dommages et la prévention. Des présentations à la troupe ainsi que le maintien de contacts étroits avec les Grandes Unités, les autorités politiques et les propriétaires créent les conditions favorables pour éviter des accidents et des dommages ou, le cas échéant, pour les régler de manière efficace. Le Centre de dommages du DDPS dispose de quelque 60 experts et spécialistes à travers toute la Suisse. Engagés à titre accessoire et sur appel, ils apportent leurs connaissances techniques et mettent à disposition le réseau relationnel qu'ils ont créé notamment dans les domaines

suivants : véhicules, agriculture et sylviculture, génie civil, bâtiment, vibrations et dommages causés aux animaux. Tout comme l'armée, le Centre de dommages du DDPS s'appuie sur le principe de milice.

Source : DDPS, 24.03.2011

<http://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr&msgid=38269>

News

TTU Europe, 12 janvier 2011

Contrat suisse pour Mowag

La Suisse a décidé d'acquérir une deuxième série de 70 6x6 blindés Mowag Duro III GMTF (Geschütztes Mannschaftstransportfahrzeug) en version transport de troupe. La valeur du contrat est de 122 millions de francs suisses. Avec ces engins supplémentaires, qui viennent s'ajouter aux 220 autres déjà commandés, l'armée helvétique pourra équiper six bataillons d'infanterie.

